



Chalon teste la carte d'achat en douceur

A propos de l'auteur

M. Jean-Marc Binot

[Voir les articles de cet auteur](#)

La ville et l'agglomération de Chalon-sur-Saône ont démarré un programme carte d'achat en novembre dernier. Même si elles sont convaincues des bienfaits de l'outil, les deux collectivités ont choisi un déploiement raisonné.

« L'important, dans une démarche de carte d'achat, c'est d'y aller pas à pas, de ne pas se lancer bille en tête. Et surtout de ne pas se loper au début », insiste Ithier d'Avout, responsable du service achats mutualisé de la ville et de l'agglomération de Chalon qui, depuis novembre dernier, expérimentent l'outil. A l'origine du projet, la direction générale veut raccourcir les délais de commande et rationaliser le processus. La structure est convaincue des bénéfices qu'elle peut tirer d'une solution qui s'inscrit, de surcroît, dans une démarche globale de dématérialisation de la facturation, rappelle Régine Chartoire, directrice des achats et de la logistique. L'idée est également de limiter au maximum la paperasserie. « Nous avons effectué une étude qui montre que la carte permet de diviser par deux le nombre de mandats à traiter », illustre Ithier d'Avout. Pour mettre tous les atouts de son côté, Chalon-sur-Saône fait un gros travail en amont. Un benchmark auprès d'autres villes - ses voisines Autun et Nevers également en phase de test, ainsi que Mulhouse, plus avancée - lui permet d'en savoir plus sur la rédaction du cahier des charges, la définition des critères de choix de l'attributaire et le fonctionnement de la carte au quotidien. Pas question de s'embarquer dans une usine à gaz difficilement maîtrisable : dans un premier temps, deux services (les ateliers municipaux avec ses commandes récurrentes de quincaillerie, de plomberie, de fournitures électriques, d'outils ; et la logistique pour les domaines des fournitures de bureau, des vêtements de travail et des produits d'entretien) sont ciblés en fonction des volumes d'achats et des fournisseurs.

Éliminer les bons de commande à deux euros

Les deux collectivités prennent également soin d'associer en amont les futurs porteurs (il y a 16 cartes à l'agglomération, 5 à la ville et 5 au CCAS, tout en sachant qu'un agent peut avoir plusieurs cartes). « On a présenté l'outil aux opérationnels dès le début avec ses atouts, sa souplesse qui pouvait leur faciliter la vie au quotidien, ainsi que ses contraintes en terme d'usage », poursuit Ithier d'Avout. Le service achats en profite pour décortiquer les pratiques : ces types d'achat nécessitent-ils un déplacement d'un ou de plusieurs agents ? S'agit-il de commandes à distance ? L'idée est bien de remettre à plat l'organisation en limitant le temps perdu tout en répondant mieux aux urgences.

La fin d'un système où l'on demande et l'on attend « un bon de commande pour des montants de quelques euros dans le but de se procurer une ampoule, un disjoncteur ou une pièce nécessaire à la réparation d'une chasse d'eau qui fuit. » La définition des modalités pratiques de la carte, comme le seuil paramétrable, et le choix des fournisseurs pour l'expérimentation sont effectuées d'un commun accord. Le comptable public est naturellement mis dans la boucle. Son appui est facilité par le fait qu'il est lui-même utilisateur de la carte d'achat. La patrie de Nicéphore Niepce consulte quatre banques, reçoit trois réponses et attribue finalement ce petit MAPA (moins de 4000 euros) à la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté. La carte est utilisée à la fois en niveau 1 pour les achats chez les commerces de proximité, et en niveau 3 dans le cadre de certaines procédures – une première pour une collectivité en Saône-et-Loire –.

Arrêter le système d'une demande d'un bon de commande pour des montants de quelques euros dans le but de se procurer une ampoule



Régine Chartoire, directrice des achats et de la logistique et Ithier d'Avout, responsable des achats

Convaincre les fournisseurs

Reste à convaincre les fournisseurs. Chalon-sur-Saône n'a pas de difficulté à ajouter un avenant au premier marché concerné (cartouches d'encre). L'attributaire autorise déjà la carte d'achat comme mode de règlement. C'est une autre paire de manches avec les néophytes. Ithier d'Avout prend son bâton de pèlerin et rencontre personnellement les fournisseurs potentiels. « Nous cherchons à savoir s'ils sont prêts à accepter ce moyen de paiement en démarrant si besoin en niveau 1, et à déterminer quels seraient les avantages pour eux à accepter le niveau 3, même si cela nécessite qu'ils investissent pour se doter d'une interface informatique. » Le responsable du service achats ne cache pas que la tâche s'avère plus compliquée.

Les entreprises nous écoutent car elles ont entamé une réflexion : nous ne sommes pas les seuls à leur faire cette demande

pour les entrepreneurs locaux qui réfléchissent deux fois avant sortir le porte-monnaie. « Pour une enseignante nationale, c'est plus simple. Cela prend quand même du temps car il leur faut, par exemple, l'accord du siège. Mais les entreprises écoutent car elles ont entamé une réflexion : nous ne sommes pas les seuls à leur faire cette demande. » Chalon a quelques arguments de poids à faire valoir : un paiement beaucoup plus rapide, en quatre jours maxi au lieu du mois réglementaire et un comportement différent des consommateurs. « Nous avons constaté que la carte d'achat provoque un appel d'air : le volume d'achat chez les fournisseurs qui ont accepté la carte est finalement plus important que prévu », signale Ithier d'Avout. Sa collectivité n'a d'ailleurs pas l'intention de mettre le couteau sous la gorge des entreprises en imposant la carte comme un moyen d'exécution dans ses marchés. « Nous craignons que cela puisse restreindre la concurrence. On ne veut pas se tirer une balle dans le pied. »

Ne pas favoriser l'achat compulsif

Quels sont les premiers résultats ? En se servant de la matrice de calcul proposée par l'APECA, la ville estime avoir gagné 1400 euros sur une période de trois mois et un volume de 70 000 euros de transaction. « En extrapolant sur un volume de 500 000 euros, la ville pourrait donc économiser 10 000 euros. Mais c'est évidemment une estimation à prendre avec des pincettes », modère le chef du service achats chalonnais. Du temps grappillé, un circuit simplifié, et aussi moins de ramettes de papier. Avec la carte, la consommation de feuilles est passée de huit à quatre par commande. Quelques petits soucis sans gravité ont émaillé la phase de rodage, à l'instar d'un avoir qu'une société refusait de produire au format informatique. Mais finalement tout est rentré dans l'ordre. La phase de test a donc convaincu les deux collectivités de transformer l'essai. Le périmètre pourrait être élargi à l'appareillage électrique, aux pièces détachées auto ou aux fournitures des écoles. Néanmoins, Chalon continue de privilégier un déploiement raisonné. Et le service achats en serait presque à modérer les ardeurs de collègues demandeurs à l'image de la DSI qui veut acquérir des logiciels en ligne, ou de la bibliothèque à la recherche de contenus numériques pour tablettes. Il ne faut pas confondre réorganiser des méthodes et favoriser l'achat compulsif, répondent à l'unisson Régine Chartoire et son adjoint.